



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E190684** VALABLE JUSQU'AU **25/09/2026**

ÉDITÉ LE 14/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 300 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT DENIS DE LA REUNION 498704907 R.C.S.

Siret : 498 704 907 00043

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 0011975E

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C89063D1244000 / 001 513480/47

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C89063D1244000 / 001 513480/47

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Raison sociale : KRUGELL

72 RUE FOCH
ZAC FOUCHEROLLES
97490 SAINT-DENIS

Téléphone : 02 62 47 13 57

Fax :

Portable : 06 92 85 94 22

Responsabilité légale :

KRUGELL BENOIT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : assistant@krugell.re

Effectif moyen : 36

Tranche de classification : EFF3

Chiffre d'affaires H.T. : 5 308 534

Tranche de classification : CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4411	Serrurerie-métallerie (Technicité courante)	36	26/09/2025
Nombre total de qualifications : 1			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.